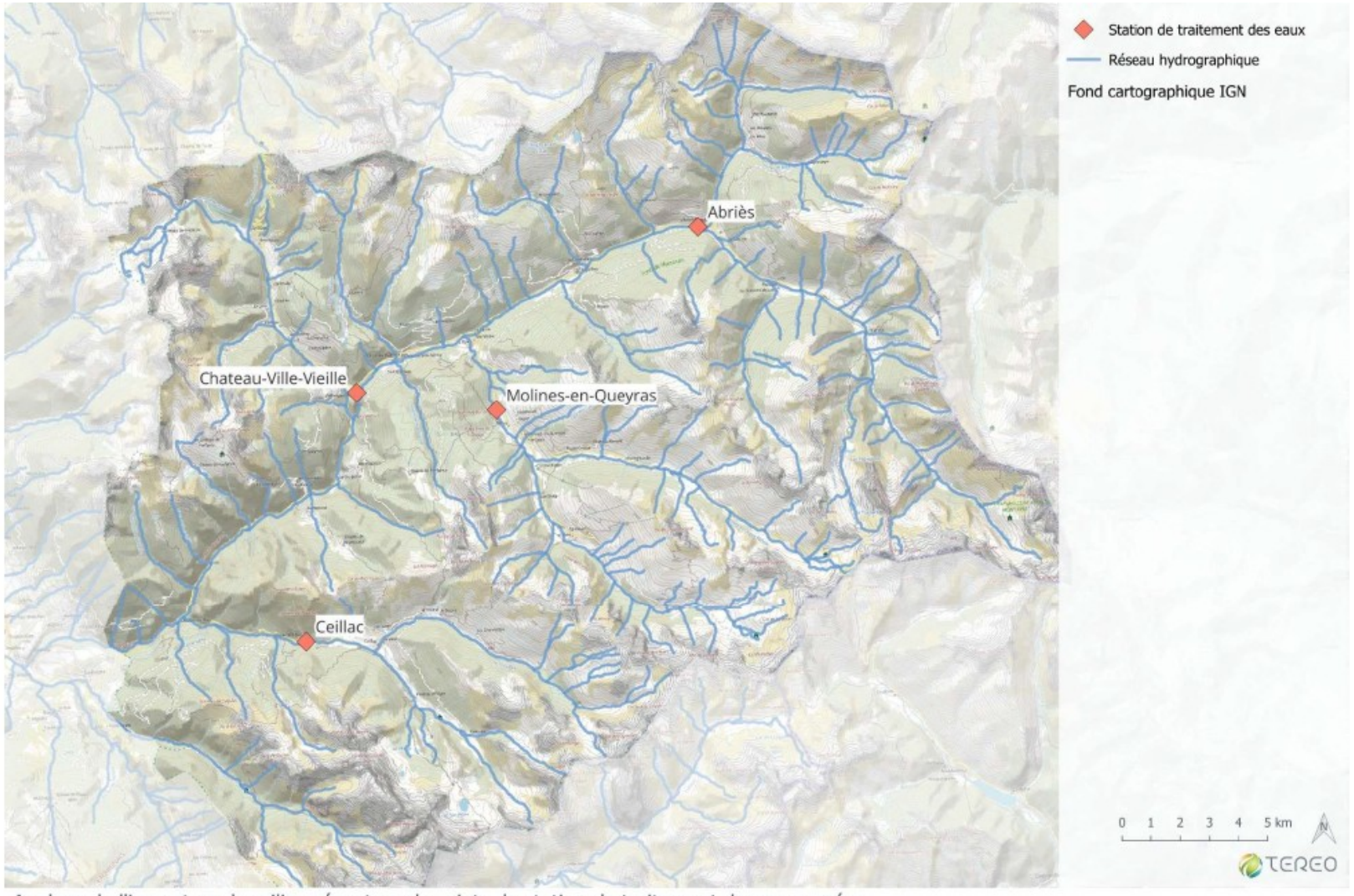


Carte 1 : Localisation des stations de traitement des eaux usées du Queyras suivies dans le cadre de cette étude – Février 2026

Tableau 2 : Résultats des analyses physico-chimiques du Guil à Abriès et classes de qualités associées

Commune		Abriès	
Hydronyme		Le Guil	
Localisation		Amont rejet	Aval rejet
CONDITIONS DE PRELEVEMENT	Date	11/02/2026	11/02/2026
	Heure	9h00	8h00
BILAN DE L'OXYGENE	O_2 dissous mg/l	12,50	11,90
	Saturation %	92,1	95,0
	DBO5 mg/l	0,9	1,0
	COD mg/l	0,23	0,28
Particules en suspension	MES* mg/l	<2,0	<2,0
TEMPERATURE	T°C	2,6	4,2
NUTRIMENTS	PO4 mg/l	<0,010	0,12
	Ptotal mg/l	<0,010	0,0390
	NH4 mg/l	<0,05	0,24
	NO2 mg/l	<0,01	0,02
	NO3 mg/l	0,69	1,70
pH U		8,6	8,5
SALINITE	Conductivité µS/cm	321	346
Analyses microbiologiques	Escherichia coli NPP/100ml	<38	533
	Entérocoques NPP/100ml	<38	163

Valeurs limites des classes d'état définis dans l'arrêté du 9 octobre 2023 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface.

** Absence de classe d'état pour ce paramètre selon l'arrêté du 9 octobre 2023.*

L'hiver, **le rejet de la station de traitement des eaux usées d'Abriès a un effet sur la qualité des eaux du Guil :** très bonne qualité de certains paramètres à l'amont, déclassés en qualité bonne à l'aval. C'est le cas des orthophosphates et de l'ammonium. Ces nutriments jouent un rôle majeur dans le développement de la végétation et **peuvent entrainer un développement algal du torrent**, par ailleurs observé à l'aval du rejet. Les concentrations mesurées restent faibles et pourraient avoir un effet limité. Les analyses microbiologiques (entérocoques et *E. coli*) montrent une forte augmentation en aval du rejet (4 à 14 fois plus de bactéries) sans effet sur l'oxygénation du torrent.

Tableau 3 : Résultats des analyses physico-chimiques de l'Aigue Agnelle à Molines-en-Queyras et classes de qualités associées

Commune		Molines-en-Queyras	
Hydronyme		L'Aigue Agnelle	
Localisation		Amont STEP	Aval STEP
CONDITIONS DE PRELEVEMENT	Date	11/02/2026	11/02/2026
	Heure	10h30	11h00
BILAN DE L'OXYGENE	O_2 dissous mg/l	12,60	13,00
	Saturation %	98,2	99,7
	DBO5 mg/l	0,8	1,9
	COD mg/l	0,28	0,71
'articules en suspension	MES* mg/l	<2,0	<2,0
TEMPERATURE	T°C	1,6	1,7
NUTRIMENTS	PO4 mg/l	<0,010	0,35
	Ptotal mg/l	<0,010	0,1420
	NH4 mg/l	<0,05	1,35
	NO2 mg/l	<0,01	0,17
	NO3 mg/l	0,94	2,10
pH U		8,8	8,8
SALINITE	Conductivité µS/cm	392	406
Analyses microbiologiques	Escherichia coli NPP/100ml	78	124844
	Entérocoques NPP/100ml	<38	54141

Valeurs limites des classes d'état définis dans l'arrêté du 9 octobre 2023 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface.

** Absence de classe d'état pour ce paramètre selon l'arrêté du 9 octobre 2023.*

Lors de l'étiage hivernal, **le rejet de la station de traitement des eaux usées de Molines-en-Queyras a un effet sur la qualité des eaux de l'Aigue Agnelle :** très bonne qualité de certains paramètres à l'amont, déclassés en qualité bonne à moyenne. C'est le cas des matières phosphorées et de l'ammonium. Ces nutriments jouent un rôle majeur dans le développement de la végétation et **peuvent entrainer un développement algal du torrent.** Les concentrations mesurées restent modérées et pourraient avoir un effet limité. Les analyses microbiologiques (entérocoques et *E. coli*) montrent une pollution microbiologique du torrent en aval du rejet (1400 à 1600 fois plus de bactéries) sans effet sur l'oxygénation du torrent. Des films bactériens sont visibles sur les substrats en aval du rejet, témoignant d'une charge organique significative et fréquente en aval du rejet.

Tableau 4 : Résultats des analyses physico-chimiques du Guil à Chateau-Ville-Vieille et classes de qualités associées

Commune		Château-Ville-Vieille	
Hydronyme		Le Guil	
Localisation		Amont rejet	Aval rejet
CONDITIONS DE PRELEVEMENT	Date	17/02/2026	17/02/2026
	Heure	9h30	9h00
BILAN DE L'OXYGENE	O_2 dissous mg/l	13,00	13,10
	Saturation %	94,4	94,5
	DBO5 mg/l	1,1	1,2
	COD mg/l	0,42	0,47
Particules en suspension	MES* mg/l	2,2	3,1
TEMPERATURE	T°C	1,8	1,8
NUTRIMENTS	PO4 mg/l	0,028	0,25
	Ptotal mg/l	0,0120	0,0840
	NH4 mg/l	0,07	0,86
	NO2 mg/l	0,02	0,03
	NO3 mg/l	1,60	1,80
pH U		8,9	8,9
SALINITE	Conductivité µS/cm	419	428
Analyses microbiologiques	Escherichia coli NPP/100ml	533	1228
	Entérocoques NPP/100ml	78	119

Valeurs limites des classes d'état définis dans l'arrêté du 9 octobre 2023 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface.

** Absence de classe d'état pour ce paramètre selon l'arrêté du 9 octobre 2023.*

Lors de l'étiage hivernal, **le rejet de la station de traitement des eaux usées de Château-Ville-Vieille a un effet sur la qualité des eaux du Guil :** très bonne qualité de certains paramètres à l'amont, déclassés en qualité bonne (matières phosphorées) à moyenne (ammonium). Ces nutriments jouent un rôle majeur dans le développement de la végétation et **peuvent entrainer un développement algal du torrent.** Les concentrations mesurées restent faibles et pourraient n'avoir qu'un effet limité. Les analyses microbiologiques (entérocoques et *E. coli*) montrent une légère augmentation en aval du rejet (1,5 à 2,3 fois plus de bactéries) sans effet sur l'oxygénation du torrent.

Tableau 5 : Résultats des analyses physico-chimiques du Cristillan à Ceillac et classes de qualités associées

Commune		Ceillac	
Hydronyme		Le Cristillan	
Localisation		Amont STEP	Aval STEP
CONDITIONS DE PRELEVEMENT	Date	17/02/2026	17/02/2026
	Heure	12h00	11h30
BILAN DE L'OXYGENE	O_2 dissous mg/l	13,40	13,00
	Saturation %	100,0	96,4
	DBO5 mg/l	0,5	1,2
	COD mg/l	0,31	0,46
Particules en suspension	MES* mg/l	<2,0	<2,0
TEMPERATURE	T°C	3,1	3,1
NUTRIMENTS	PO4 mg/l	<0,010	0,15
	Ptotal mg/l	<0,010	0,0650
	NH4 mg/l	<0,05	0,90
	NO2 mg/l	<0,01	<0,01
	NO3 mg/l	1,70	1,90
pH U		8,8	8,8
SALINITE	Conductivité µS/cm	730	729
Analyses microbiologiques	Escherichia coli NPP/100ml	<38	25137
	Entérocoques NPP/100ml	38	16641

Valeurs limites des classes d'état définis dans l'arrêté du 9 octobre 2023 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface.

* *Absence de classe d'état pour ce paramètre selon l'arrêté du 9 octobre 2023.*

Lors de l'étiage hivernal, **le rejet de la station de traitement des eaux usées de Ceillac a un effet sur la qualité des eaux du Cristillan :** très bonne qualité de certains paramètres à l'amont, déclassés en qualité bonne (matières phosphorées) à moyenne (ammonium), malgré un rejet très réduit par rapport au débit du Cristillan. Les concentrations en nutriments augmentent significativement et **peuvent entrainer un développement algal du torrent.** Les concentrations mesurées restent faibles et pourraient avoir un effet limité. Les analyses microbiologiques (entérocoques et *E. coli*) montrent une forte augmentation des concentrations en aval du rejet sans effet sur l'oxygénation du torrent.